



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

Clinique de l'adoption. Enjeux actuels

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.



Cette formation s'intéresse à la construction de la filiation adoptive, sur les plans psychologique et juridique, tant du côté des parents que des enfants, et cela aux différents stades du développement, de la petite enfance à l'adolescence. Dans quelle mesure cette construction familiale vient-elle amplifier des problématiques communes à toutes les familles? Quelles en seraient les éventuelles spécificités?

L'adoption internationale soulève par ailleurs la question culturelle dans les familles adoptives. Quelle place cette naissance et première partie de vie dans un autre bain culturel prend-elle dans les familles adoptives? Comment parents et enfants font-ils face à la différence visible, à l'altérité, dans le lien filiatif?

De plus, la clinique de l'adoption connaît d'importantes modifications ces dernières années, avec l'évolution des profils des enfants adoptables. Ils sont adoptés de plus en plus tardivement, ce qui implique donc l'allongement de leur vie pré-adoptive. Ils sont alors confrontés à un risque plus élevé d'expériences pré-adoptives traumatiques, ce qui affectera la construction de la famille adoptive et le déploiement du récit de l'adoption.

La filiation adoptive peut également soulever la question des origines et de leur quête, celle-ci pouvant se déployer sur différentes dimensions (fantasmatique, biologique, culturelle). Elle est ces dernières années chamboulée par la propagation des nouvelles technologies, dont les réseaux sociaux, qui viennent altérer non seulement le domaine du possible mais aussi le déploiement dans le réel de la quête des origines.

Sur le plan juridique, l'évolution et les bouleversements de ces dernières années recentrent complètement les enjeux de l'adoption : longtemps délaissée, la question de l'adoption des enfants en France est devenue essentielle, ce qui suppose de s'interroger sur le statut de l'enfant (pupilles de l'État, enfants judiciairement délaissés...), son adoptabilité sur un plan juridique, ainsi que le projet d'adoption le plus adapté à son histoire et ses besoins (adoption plénière versus adoption simple).

L'adoption internationale, en diminution ces dernières années, est quant à elle en partie remise en cause par l'émergence de pratiques illicites qui ont pu l'entacher et affecter la vie familiale. Les modalités de reconnaissance de la décision étrangère en France, le sort de l'enfant en cas d'échec de l'adoption comme l'accès au dossier d'adoption dans le cadre d'une démarche d'accès aux origines deviennent primordiaux. Il s'agira d'étudier les pistes permettant d'apporter des réponses juridiques à ces questions.

Conçu et animé par Sara Skandrani, psychologue clinicienne et enseignante-chercheuse en psychologie clinique, et Marianne Schulz, attachée principale d'administration, spécialiste du droit de la famille et de l'adoption.

Thèmes

La construction filiative adoptive, les adoptions tardives, l'adoption internationale, la question culturelle, l'altérité dans le lien filiatif, le traumatisme, le récit de l'adoption, la quête des origines. — L'évolution juridique de l'adoption, le cadre normatif actuel issu des réformes de 2022, les catégories d'enfants adoptables, le délaissement parental, les effets comparés de l'adoption plénière ou simple, les enjeux de l'adoption internationale.

Objectifs

Identifier les grandes étapes des évolutions juridiques de l'adoption et pouvoir repérer la forme d'adoption la plus conforme à l'intérêt de l'enfant par une connaissance approfondie de l'adoption plénière ou simple. — Expliquer les impacts d'une adoption tardive, pour l'enfant

Stage

SM25-24

Tarif

1 080 €

Lieu

Paris

Dates

20-21 mai, 11-12 juin 2025 (soit 28 h sur 4 jours)

Premier module

MARDI 20 MAI 2025

Présentation des stagiaires et de leurs attentes, présentation de la formation.

Quiz sur l'adoption.

Propos introductifs : bref rappel historique, évolution de l'adoption en France.

Cadre juridique de l'adoption en France et réformes de 2022 9 h 30 à 13 h

Schulz Marianne, attachée principale d'administration, spécialiste du droit de la famille et de l'adoption. Ex-rédactrice au bureau du droit de la famille au ministère de la Justice, ex-chargee de mission adoption et protection de l'enfance au ministère en charge des Solidarités et ex-cheffe du bureau veille juridique et contrôle des procédures à la mission de l'adoption internationale. Publication d'articles et d'études juridiques sur l'adoption. Direction et principale autrice de l'ouvrage Droit et pratique de l'adoption internationale. Représentation du ministère au sein du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, du Conseil supérieur de l'adoption puis du Conseil national pour la protection de l'enfance et de l'Agence française de l'adoption. Animation de formations sur le droit de la famille, de la protection de l'enfance et de l'adoption pour les professionnels de terrain, notamment pour le compte du COPES, du CNFPT, de l'ENM (École nationale de la magistrature).

Echanges sur les questions juridiques relatives à l'agrément.

Adoption plénière / adoption simple 14 h à 17 h 30
Schulz Marianne

MERCREDI 21 MAI 2025

Les enfants adoptables en France.

Le statut de pupille de l'Etat : catégories, modalités d'admission, projet d'adoption.

Les enfants délaissés : évolution et cadre juridique 9 h 30 à 13 h
Schulz Marianne

Questions autour de l'adoption internationale.

Le cadre juridique actuel.

Reconnaissance des décisions étrangères en France.

Suivi post adoption et recherche des origines.

Correction du quizz et bilan de la partie juridique de cette formation 14 h à 17 h 30
Schulz Marianne

Second module

MERCREDI 11 JUIN 2025

Généralités sur la construction filiative : du côté des parents et du côté de l'enfant.

Évolution du profil des enfants adoptables : l'adoption internationale; les adoptions tardives;

les adoptions à besoins spécifiques 9 h 30 à 13 h
Skandrani Sara, psychologue clinicienne, Maison des adolescents, hôpital Cochin; maître de conférences en psychopathologie, université Paris Nanterre.

Les périodes de vulnérabilité : l'enfance; l'adolescence.

Le traumatisme dans l'adoption 14 h à 17 h 30
Skandrani Sara

JEUDI 12 JUIN 2025

La question des origines dans l'adoption.	
Le récit de l'adoption et la dimension narrative de la filiation adoptive	9 h 30 à 13 h
Skandrani Sara	
La question culturelle dans l'adoption.	
L'altérité dans le lien filiatif : du côté des parents adoptants, du côté des enfants et adolescents adoptés.	
Spécificités de la clinique de l'adoption, consultations spécialisées.	
Conclusions et évaluation de la formation	14 h à 17 h 30
Skandrani Sara	

